

POUR CANDIDATER



■ Télécharger le règlement de l'appel à projets

Le [règlement complet de l'appel à projets](#) est disponible sur le site web du Réseau FAR. [Page web Appel à projets](#)

■ Soumettre son projet

Pour vous accompagner dans le montage du projet, des canevas sont à votre disposition pour présenter le projet et le budget.

Date limite de soumission des projets : **30 novembre 2022**

Les demandes doivent être envoyées **par mail** à nyando.rakoto@reseau-far.com.



CONTACTS

Le Réseau FAR

Le Réseau international Formation Agricole et Rurale contribue à améliorer les dispositifs de formation agricole et rurale. Par les échanges d'expériences et l'apprentissage collectif, il accompagne les pays du Sud dans la rénovation et l'appui à la mise en œuvre de leurs dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale.

Correspondant : Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA, chargée d'appui pays.
Réseau FAR - 1101, avenue Agropolis- 34 090 Montpellier, FRANCE
Tel. +33 (0)4 67 61 70 72 / nyando.rakoto@reseau-far.com

www.reseau-far.com

L'AFD

Le Réseau FAR bénéficie du soutien de l'AFD depuis 2009. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du projet ACA-RIFAR (2020-2025). Il constitue une nouvelle modalité d'appui à destination des acteurs de la formation agricole et rurale.



Appel à projets

SOUTIEN AUX
ACTEURS DE
LA FORMATION
AGRICOLE ET RURALE



L'ÉGIBILITÉ DES PROJETS



Le Réseau FAR lance un appel à propositions pour soutenir les initiatives des acteurs locaux et régionaux de la formation agricole et rurale en Afrique.

Il vise à favoriser des projets d'acteurs à fort impact sur la formation agricole et rurale, dans une perspective de durabilité et de pérennisation des dispositifs.

NATURE DES PROJETS ATTENDUS



■ Ingénierie de formation

Identification de la demande en formation, rénovation de curricula, élaboration de référentiels et intégration de nouvelles compétences, ouverture de nouvelles formations, etc.

■ Ingénierie pédagogique

Renforcement de capacités, insertion des pratiques agricoles dans les apprentissages, formation en e-learning, etc.

■ Investissements pédagogiques

Unité de production, atelier de transformation, commercialisation.

■ Réflexion stratégique et financière

Élaboration des projets d'établissement, modèle économique des centres, démarche de l'économie de la formation, suivi-évaluation et évaluation des résultats d'apprentissage, etc.

■ Communication

Stratégie de communication, actions et outils de communication, animation de réseaux, etc.

■ Dispositifs d'orientation et d'insertion

Dispositif de suivi de l'insertion, dispositif d'accompagnement à l'insertion, montage de centres d'incubation.

Cet appel à projets s'adresse aux centres de formation agricole, réseaux de centres et tout autre dispositif de formation.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ



- ✓ Être une structure légalement constituée,
- ✓ Être un acteur de la formation agricole et rurale (centres de formation agricole, réseaux de centres et tout autre dispositif de formation),
- ✓ Être un acteur d'un membre pays du Réseau FAR (Algérie, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Madagascar, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Haïti et République Démocratique du Congo).

MONTANT DU FINANCEMENT



- ✓ Le montant du soutien financier accordé ne devra pas excéder 40 000 €.
- ✓ Les cofinancements avec d'autres bailleurs (GIZ, FIDA, UE...) ou sur fonds propres seront priorités.

DURÉE



- ✓ La durée du projet est de 24 mois maximum.

PROCESSUS



Dépôt d'un dossier

Présentation du projet et budget



Éligibilité

Vérification des conditions d'éligibilité



Sélection des projets

Étude et délibération de la Commission d'évaluation



Vérification de conformité

Chaque structure fait l'objet de vérification



Lancement du projet